

CANNABIS

Par floflo0812 Postée le 29/08/2020 16:30

Bonjour, voilà j'ai un problème dans ma résidence. Je fais partie du conseil syndical de ma résidence et l'un de mes voisins est venu se plaindre d'odeurs de cannabis, de shit. Il m'a dit que c'était insupportable car cela s'est produit plusieurs fois en peu de temps. Il est très difficile pour nous de savoir de quel appartement ça vient. Nous pensions à une personne mais nous sommes allés lui parlé gentiment et il a dit qu'il fumait beaucoup mais que la cigarette. Il avait l'air sincère et visiblement il n'était pas là certains jours où cela s'est produit car il est chauffeur routier. Mon voisin m'a demandé de contacter le syndic mais est-ce vraiment la bonne solution étant donné qu'on ne sait pas d'où ça vient ni même si ceux sont des gens de l'extérieur qui viennent fumer chez quelqu'un ? Je ne sais pas quoi faire? Merci

Mise en ligne le 31/08/2020

Bonjour,

Nous comprenons que pour le moment faire appel au syndicat de la résidence puisse vous paraître inapproprié dans cette situation.

Nous vous conseillons dans un premier temps d'afficher une note informative dans les espaces communs.

Cette note expliquerait que les odeurs liées aux consommations de cannabis perturbent le vivre ensemble du bâtiment et que certains des habitants s'en sont plaints.

Cela permettrait que personne ne se sente directement visé.

Vous pourriez ainsi demander aux personnes concernées de ne pas renouveler leurs consommations à l'intérieur du bâtiment, mais plutôt à l'extérieur.

Aussi, vous pourriez y faire un rappel à la loi, si vous le souhaitez, et indiquer la possibilité de faire appel au syndic si la situation se reproduit.

Nous espérons que cette idée vous permettra de faire une médiation entre l'ensemble des habitants,

Bien à vous,
